

23/24 novembre 2016 par Marie-José et Bernard D.

Le site est géré par le SMDEA (Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et Assainissement de l'Ariège) et est situé sur la ZA de Pichobaco à Villeneuve d'Olmes (09)

Il est uniquement axé sur la production de compost produit par la fermentation naturelle de boues d'épuration et de broyats de déchets verts (50/50) Ces fermentations se font dans des silos sous hangars pouvant être fermés (lors de notre visite, toutes les portes étaient ouvertes...)

L'installation fonctionne avec 2 employés. Lors de notre 1^{er} passage, le 23 novembre vers 17h, le site était désert. Nous sommes revenus le lendemain matin et le responsable du site nous a autorisé la visite de l'installation (stockage des intrants, silos de fermentation, tour de traitement acide des odeurs...)

En ce qui concerne les odeurs, à priori, nous ne constatons à l'intérieur comme à l'extérieur que l'odeur d'une ferme d'élevage, c'est-à-dire une forte odeur de fumier en décomposition. Cette constatation est valable également le lendemain matin et semble « supportable » à l'extérieur. Le responsable avoue tout de même « porter » cette odeur sur lui en permanence, son véhicule est imprégné au grand désespoir de sa famille !!!

Par acquit de conscience, nous allons rendre visite à un Atelier de Chaudronnerie à 150m de l'usine. Là, le responsable ainsi que ses employés se plaignent vigoureusement d'odeurs pestilentielles et insupportables. La journée de travail s'effectue toutes portes fermées, même en plein été, les bureaux ont été équipés en triple vitrage, le responsable vient épandre des huiles essentielles avant l'embauche. Il a été obligé de déménager de sa maison construite près de son atelier (il rembourse donc son prêt immobilier de la maison tout en payant le loyer de son appartement) Les terrains, pourtant viabilisés de la ZA, sont invendables. Il assiste également à un important turn-over parmi ses ouvriers qui ne supportent pas ces conditions de travail.

Un peu plus loin, 400m environ, même constat pour les habitants, beaucoup trop âgés pour déménager.

La société de Pêche locale se plaint de problèmes d'effluents dans le ruisseau proche.

Les fortes odeurs « excrémentielles et acides » sembleraient ne se disperser que certains jours, suivant les vents, la pression atmosphérique, les nuages et brumes matinales et peut-être également suivant le stade de fermentation et/ou de maturation. La configuration du site à l'entrée d'une vallée légèrement encaissée semblerait provoquer un « couloir d'odeurs » dans un secteur résidentiel.

La Préfecture a demandé une étude de dispersion. Une expertise est demandée sur le bio-filtre...

Il existerait un contentieux judiciaire entre la société qui a installé l'usine et la SMDEA ce qui semblerait bien entendu bloquer tout règlement « rapide » de cette affaire !

Conclusions :

- Une visite, même impromptue, ne permet pas d'apprécier sur une seule journée le degré de gêne olfactive du voisinage. Nous ne sommes pas certains non plus d'avoir pu « tout voir » et certains détails nous ont peut-être été cachés (activateurs de compost ? traitement des PCB, métaux, intrants inflammables, pollués... ?)
- Le fait d'avoir un contentieux judiciaire avec l'installateur bloque à priori toute chance d'un règlement rapide et acceptable (comment régler le problème avec une société en liquidation judiciaire ?)

Toutes les personnes rencontrées, y compris le responsable du site, nous engagent à nous battre coûte que coûte et par tous les moyens contre un tel projet. Ne pas tenir compte des belles promesses, celles-ci sont rarement tenues (la technique a ses propres limites...) L'usine, une fois construite, nous n'aurons plus qu'à...subir !!!